



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES

SERVICE FORMATION



DOCUMENT STAGIAIRE

Complément GOC

14/02/2008

	Objectif	GOC
		Complément

A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :

SAVOIR

Enoncer le rôle et les responsabilités du chef d'agrès en situation opérationnelle.

SAVOIR FAIRE

Assurer le commandement d'un agrès en opération.

SAVOIR ETRE

S'adapter à l'évolution de la situation
et prendre conscience de ses responsabilités.

Ce module complémentaire a été placé en préambule à la formation DIV 2 - Chef d'agrès opérations diverses - afin d'améliorer la compréhension de ce qui est demandé aux chefs d'agrès en terme de gestion opérationnelle et de commandement.

Le programme est extrait de la formation GOC 2.

Ce module est propre au département du Var.

Commandement opérationnel

Principes du commandement opérationnel

Rôle du chef d'agrès en situation opérationnelle

Les messages

Notions de cadre d'ordre

Cadre d'ordres

Expression des ordres

Les opérations courantes

Dans le cadre des opérations courantes, le chef d'agrès dispose d'une certaine marge de manœuvre. Une fois ses ordres donnés ou reçus, il doit assurer le succès de sa mission par tous les moyens mis à sa disposition. Il doit faire preuve pour cela de discipline dans l'exécution des missions, d'esprit de décision et respecter parfaitement le secteur qui lui est attribué ainsi que les différentes zones mises en places.

Exécution

L'exécution parfaite de la mission doit être l'unique objectif du chef d'agrès. IL doit donc agir avec rigueur en toutes circonstances. Pour la bonne exécution de la mission, le chef d'agrès doit avant tout s'assurer qu'il dispose des moyens nécessaires et demander ceux qui lui manquent ou viendraient à lui manquer.

Décision

Le chef d'agrès doit remplir avec rigueur la mission de son chef de groupe. Il doit en respecter la lettre et l'esprit. Il doit ainsi être à même de faire preuve d'esprit de décision (ou d'esprit d'initiative).

**Toute initiative dictée par les circonstances
doit faire l'objet d'un compte-rendu immédiat au chef de groupe.**



Notion sur l'organisation d'une intervention

Transit

Au cours de l'intervention, le chef d'agrès peut être contraint à respecter des points et des zones. Ils ont une grande importance puisqu'ils conditionnent la bonne marche des opérations de secours en rationalisant les déplacements. Ils peuvent être :

- | | |
|--|------------|
| - Point de T ransit | PT |
| - Point de R assemblement des V ictimes | PRV |
| - Point de R egroupement des M oyens | PRM |
| - Point de R épartition des E vacuations | PRE |

Sectorisation

Lors d'un sinistre important, le chef d'agrès peut être amené à évoluer dans un secteur géographique bien défini. Il doit toujours veiller à en respecter les limites, à rester en liaison permanente avec son chef de groupe et avec les responsables des secteurs voisins. Cette liaison est indispensable à la sécurité collective des équipes engagées.

Il doit également respecter les secteurs fonctionnels mis en place par le **C**ommandement des **O**érations de **S**ecours (**COS**) :

- | | |
|--|-------------|
| - Z one d' E xclusion | ZE |
| - Z one de D anger I mmédiat | ZDI |
| - Z one de D anger sous le V ent | ZDV |
| - Z one de S outien | ZS |
| - C entre de R egroupement des M oyens | CRM |
| - C entre d' A ccueil et de R ecensement des I ndemnes | CARI |
| - C entre M édical d' E vacuation | CME |

Rôle du chef d'agrès en situation opérationnelle

Rôle du chef d'agrès

- Avant le départ en opération
- Pendant le trajet
- A son arrivée sur les lieux
- Lors de l'opération
- Avant de quitter les lieux
- Au retour au CS

<b style="color: red;">Avant le départ en opération	- A la prise de garde : - o Rassemblement du personnel. - o Détermine le rôle de chacun ; - o Inventaire. - o Vérification du matériel. - A l'appel : Prise de renseignements : - o Adresse précise. - o Nature de l'intervention. - o Départ adapté. - o Faisabilité de l'intervention. - Départ de l'engin : - o Contrôle du personnel. - o Transmission de l'itinéraire au conducteur. - o Information sur le type de départ au personnel. - o <b style="color: blue;">Message de départ
<b style="color: red;">Pendant le trajet	- Collecte de renseignements complémentaires. - Vérification de l'itinéraire. - Vitesse adaptée, mise en œuvre des moyens de signalisations visuelle et sonore. - Guidage du véhicule. - Il se rend à l'adresse indiquée sauf ordre contraire. - En cours de trajet aller, s'il découvre un événement qui nécessite le départ des secours, le bon sens doit prévaloir sur la conduite à tenir. En fonction des urgences. - Vérifie la tenue du personnel. - Rappel des consignes de sécurité.



Rôle du chef d'agrès en situation opérationnelle

GOC

Complément

A son arrivée sur les lieux	- Message de présentation ou d'arrivée sur les lieux - Reconnaissance. - Prise en compte du témoin, du propriétaire, ou de la victime. - Si il y a la mise en place d'un : - o Point de Transit, - o Centre de Rassemblement des Moyens, - o Poste de Commandement Oopérationnel, Le chef d'agrès se présente au responsable et se met en attente de mission.
Lors de l'opération	- Conduite de l'opération Marche Général des Opérations - Message d'ambiance - Message de demande de moyens - Message(s) de renseignement(s)
Avant de quitter les lieux	- Vérification du matériel utilisé : - o Présence - o Absence - o Etat - Reconditionnement du véhicule : - o Eau - o Carburant - o Emulleur, mouillant - Présence de son personnel : - o Etat physique. - o Etat des Equipements de Protection Individuel - Message de disponibilité : - o Disponible. - Indisponible.
Au retour au C I S	- Remet son engin en état opérationnel - Plein de carburant - Complément des produits utilisés - Echange de matériel - Nettoyage - Reconditionnement des tuyaux et dévidoirs. - Message de rentrée - Rédaction du Compte Rendu de Sortie de Secours



Elaboration du message

Le chef d'agrès est amené à élaborer des messages. Le volume de ces messages est devenu important en raison de la part prépondérante prise par le secours à victimes et les opérations diverses dans l'activité opérationnelle. Au quotidien, le chef d'agrès est ainsi l'interlocuteur permanent des **C**entres de **T**raitement de l'**A**lerte (**CTA**) et des **C**entres **O**opérationnels **D**épartementaux d'**I**ncendie et **S**ecours (**CODIS**).

Généralités

La plupart des réseaux radio sont des réseaux dirigés. Les porteurs d'un poste radio transmettent eux-même leurs messages.

Le suivi chronologique et l'archivage des messages d'une opération sont assurés par les **C**entre **O**opérationnel **D**épartemental d'**I**ncendie et **S**ecours ou les **P**ostes de **C**ommandement lors d'opérations de grande envergure (à l'exception des messages passés sur le réseau tactique).

Construction d'un message :

Origine	Destinataire	Message court	
		Message long	
Adresse			
Message			
			Groupe horaire



Les ordres de départ

A une demande de secours correspond un départ à priori transmis au centre de secours par un ordre de départ.

Le **C**entre de **T**raitement de l'**A**lerte, conformément au règlement opérationnel départemental, est chargé de la mise en œuvre initiale des personnels et des moyens nécessaires au traitement des demandes de secours. Le **C**entre **O**opérationnel **D**épartemental d'**I**ncendie et **S**ecours ordonnera les départs consécutifs à des demandes de renfort ou à la mise en œuvre de plans d'intervention (Plan **E****T****A**blissement **R**Épertorier par exemple). Exceptionnellement, les **C**entres d'**I**ncendie et de **S**ecours peuvent émettre des ordres de départ, notamment en cas d'appel direct ou verbal. Ils doivent impérativement respecter les procédures opérationnelles et en rendre compte au **C**entre de **T**raitement de l'**A**lerte de rattachement.

Les messages

Il existe **7** sortes de messages que le chef d'agrès est susceptible d'utiliser :

- Le message de départ.
- Le message de présentation ou d'arrivée sur les lieux.
- Le message d'ambiance.
- Le message de demande de moyens.
- Le message de renseignements.
- Le message de disponibilité des engins.
- Le message de rentrée.

Information : Le compte rendu opérationnel

Le message du chef d'agrès est un compte rendu simple, clair et précis, qui indique la situation, l'évolution prévisible ainsi que les mesures prises. Il est passé le plus tôt possible et renouvelé et complété lors des différents messages suivants et à chaque fois que la situation évolue sur le terrain.

Message de départ

Tout engin doit annoncer son départ dès qu'il part effectivement.

Il a la forme suivante et fait parti des **messages courts** :

Origine	Destinataire	Message court	
Engin + CIS	CTA	Message long	
Adresse			
Adresse de l'intervention			
Message			
Nature de l'intervention			
Effectif de l'engin : Officiers / Sous officiers / Hommes du rang			
			Groupe horaire

Message de présentation ou d'arrivée sur les lieux

Le message de présentation est obligatoire pour tout engin, dès qu'il arrive sur les lieux de l'intervention. Il fait parti des **messages courts**.

Transmis dès l'arrivée sur les lieux, il ne revêt aucune forme de procédure :

Origine	Destinataire	Message court	
Engin + CIS	CTA	Message long	
Adresse			
Message			
• Se présente à l'adresse indiquée ou rectifie l'adresse.			
- Action • Prise en compte du témoin • Procédons reconnaissance et / ou sauvetage			
			Groupe horaire



Message d'ambiance

La transmission de ces messages est effectuée dans certains cas :

- attachée au message de présentation
- avec la demande de moyens.

Il est transmis au **C**entre de **T**raitement de l'**A**lerte de rattachement dans les **2 à 3 minutes suivant l'arrivée sur les lieux**.

Il représente l'ambiance générale de l'intervention, il est une **photographie rapide** des lieux.

Selon le cas il précisera :

- Nature de l'intervention.
- Importance du sinistre.
- Dans un local : Nombre d'étages du bâtiment, niveau concerné, usage du bâtiment, du local, image de masse du bâtiment.(Localisation, construction à proximité...)
- A l'extérieur : description de l'environnement, relevé d'éléments défavorables ou favorables au bon déroulement de l'opération (vent, pluie, ...)
- Présence de public.
 - o ERP, panique...
- Dangers potentiels.
 - o Risque d'explosion, construction traditionnelle, métallique...

Il rendra compte de façon claire précise et succincte sur les réactions immédiates :

- Exemples :
 - ◇ Reconnaissances.
 - ◇ Sauvetages.
 - ◇ Mises en sécurité.
 - ◇ Coupure des fluides.
 - ◇ Lances en manœuvre ou en cours.
 - ◇ Périmètre de sécurité..

Il apprécie l'évolution de la situation il transmet:

- ◇ « **Poursuivons reconnaissance** »

Si le chef d'agrès estime qu'il y a risque d'extension du sinistre ou danger pour les personnes, ou par défaut.

- ◇ « **Reconnaissance en cours** »

Si le chef d'agrès n'a pas encore une idée parfaitement précise d'une situation mais que celle-ci ne présente pas de risque grave.



Message de demande de moyen

La transmission de ces messages est prioritaire

Dès qu'il arrive sur les lieux, si le chef d'agrès estime que les moyens prévus risquent d'être insuffisants, il transmet le message suivant le plus rapidement possible.
Il peut être transmis avec le message d'ambiance, le message de renseignement ou à tout moment lorsque la situation l'exige (explosion, découverte de victime,...)

Exemple de message de renfort avec le message d'ambiance

Message d'ambiance
+
Message de demande de moyens
=
Rapidité et efficacité.

Origine Engin + CIS	Destinataire CTA	Message court	
		Message long	
Adresse Adresse l'intervention			
Message • Photographie rapide ▪ Réactions immédiates (éventuellement) • Demande de renfort • Poursuivons reconnaissance ou Reconnaissance en cours			
			Groupe horaire



Message de renseignements

Le message de renseignements du chef d'agrès est un compte rendu simple, clair, précis, sans verbiage qui est transmis dans les 15 minutes après sa présentation et qui complète le message d'ambiance.

Origine - Destinataire - groupe horaire

Je suis	• Adresse ou localisation exacte • Commune
Je vois	• Nature • Importance du sinistre • Niveau (s'il s'agit d'un immeuble) • Destination et, si possible, le nombre approximatif d'étages du bâtiment (R+..., 1^{er} famille, ERP de type..., catégorie...) • Image de masse du bâtiment plus précise • Description sommaire de locaux sinistré (dimension, volume...) • Environnement • Dangers spéciaux
Je fais	• Sauvetage, mise en sécurité, évacuation réalisée, en cours • Nombre et état des victimes • Nombre et mission des lances. • Appréciation nette sur l'évolution prévisible de la situation il transmet: ○ « Poursuivons reconnaissances » ○ « Reconnaissances en cours »
Je demande	- Confirme les moyens demandés ou pas. - Demande de renfort supplémentaire si nécessaire. ○ Moyens sapeurs pompiers ○ Moyens du service publics, privés ○ Autorités administratives

Le message de renseignements du chef d'agrès est renouvelé à chaque fois que la situation évolue sur le terrain ou toutes les 30 minutes.

Origine	Destinataire	Message court	
Engin + CIS	CTA / chef de groupe / CODIS	Message long	
Adresse			
Adresse l'intervention			
Message			
- o Nature et importance. - o J'ai fait, je fais. - o Je demande. - o Qualification de l'intervention. - o Poursuivons reconnaissance ou Reconnaissance en cours			
			Groupe horaire

Message de disponibilité des engins

Lorsqu'une intervention est terminée et que l'engin est disponible sur son secteur, prêt à être dirigé sur une nouvelle opération de secours, le chef d'agrès transmet un message court de disponibilité.

Origine	Destinataire	Message court	
Engin + CIS	CTA	Message long	
Adresse			
Adresse l'intervention			
Message			
o Disponible ou indisponible			
			Groupe horaire

Message de rentrée

Rentré au CIS le chef d'agrès peut, le cas échéant, passer téléphoniquement un message de rentrée au CTA ou au CODIS, notamment en cas d'indisponibilité de l'engin ou en cas d'événement particulier faisant suite à l'intervention (audition par la police ou la gendarmerie, ou problème avec un élu ou la presse, par exemple).



CADRE D'ORDRES

Méthode de raisonnement tactique

La **M**éthode de **R**aisonnement **T**actique (**MRT**) est une méthode d'élaboration de la stratégie d'intervention. Elle a été adaptée par les sapeurs-pompiers à partir de la **MRT** utilisée par les militaires. C'est un outil destiné à certains échelons du commandement qui permet d'établir, avant la prise d'une décision opérationnelle, la balance **AVANTAGES / INCONVENIENTS** de chaque action envisagée.

Il s'agit d'avoir une vision globale d'un sinistre afin de mener une intervention efficace et cohérente. Outre son utilisation pour la conception même de la manœuvre, la **MRT** peut être utilisée pour la détermination et l'engagement des moyens venant d'autres services publics, voire du secteur privé.

Mise en œuvre de la MRT

A chaque fonction opérationnelle correspond un grade et des moyens ou un effectif à commander.

La MRT est mise en œuvre par un chef de site, lors d'un événement majeur. Il dispose pour ce faire d'un poste de commandement dont la composition varie selon les départements.

Les chefs de groupe et les chefs de colonne peuvent également mettre en œuvre la **MRT**. Il s'agit alors d'une **MRT simplifiée** qui prend l'appellation de **raisonnement tactique**. Le raisonnement tactique est essentiellement destiné à produire des ordres (ordres préparatoires, ordres de mouvement, ordres initiaux, ordres de conduite et ordres en cours d'action). Ces ordres doivent être compris de tous ceux susceptibles de les recevoir, et notamment des gradés remplissant des fonctions de chef d'agrès.

Le cadre du raisonnement tactique

Avant de concevoir des ordres, le chef de groupe ou d'agrès doit prendre la mesure de l'événement. Il mène sa reconnaissance, tout en donnant des ordres immédiats, appelés ordres en cours d'action, dans le cadre de la MGO.



Lors de sa prise de mission ou à l'issue de la reconnaissance qu'il a mené (ou fait faire), le raisonnement tactique l'amène à se poser les questions suivantes :

Où ? Par où ?	• Quelle adresse ? • Quel itinéraire ? • Quels en sont les accès praticables ? • Quelle est la zone d'intervention ? • Existe t-il un point de transit, un CRM...?
Contre quoi ?	• Nature du départ ? • Est-ce un plan ETARE ? • Existe t-il un risque spécifique ?
Comment ?	• Quels sont les moyens au départ ? • Quels renseignements complémentaires à prendre en compte ? • Quels effets majeurs recherchés ? • Quelle idée de manœuvre ?
Avec quoi ?	• Quels sont les moyens les plus adaptés à l'accomplissement de cette mission ?

Au terme des réponses qu'il aura pu apporter, le chef d'agrès rédige ses ordres (le chef de groupe peut aussi les exprimer sous forme de graphique).

Les ordres issus du raisonnement tactique prennent alors la forme de « **cadres d'ordres** », facilement identifiables par des moyens mnémotechniques.

On distingue :

L'ordre préparatoire	P A T R
L'ordre de mouvement	D P I F
L'ordre initial	S O I E C M
L'ordre initial simplifié	S M E S
L'ordre de conduite	S O I E C M
Rendre compte	S I T A C



L'ordre préparatoire **P A T R**

Cet ordre - le **PATR** - permet de préparer un mouvement (il peut d'ailleurs être donné dès la prise de la garde et s'applique alors à toutes les interventions à venir dans la journée). Le chef d'agrès connaît alors immédiatement et synthétiquement les dispositions à prendre :

A la prise de garde.

P	P ersonnel de l'engin	• Grades • Noms • Affectations
A	A rmement	• Véhicules • Matériels de l'engin • Matériels spécifiques & radio • Matériel supplémentaires, explosimètre
T	T enue	• Vérification des EPI - o Personnel & Collectifs • Vérification des tenues spéciales
R	R adio	• Affectation de postes portatifs • Canaux d'affectations • Essai radio

IMPORTANT

Référence : Note de service TRANS 2004-14 maj. 1 DU 24/06/04

Tactique ou canal tactique de niveau 3/4

Sud Ouest	Centre Ouest	Centre Est	Nord Est
04	33	04	33

Le canal **34** est dédié aux liaisons entre les chef de groupe et leurs engins pendant les déplacements.



A l'appel

A la prise de renseignements

Où par où ?

• Direction générale du mouvement
• Point où l'engin devra s'arrêter
• Avec détermination - o Du point de départ, - o Des points intermédiaires, - o Du point de transit, - o Du Centre de Rassemblement des Moyens
• Engin isolé • En formation • En renfort

Contre quoi ?

Nature du départ ?
Est-ce un plan **ETARE** ?
Existe t-il un risque spécifique ?

Comment ?

Quels sont les moyens au départ ?
Quels renseignements complémentaires à prendre en compte ?
Quels effets majeurs recherchés ?
Quelle idée de manœuvre ?

Avec quoi ?

Quels sont les moyens les plus adaptés à l'accomplissement de cette mission ?

	Cadre d'ordres		Complément	GOC

L'ordre de mouvement **D P I F**

Au départ du véhicule

Destiné à mettre l'engin ou le groupe en route, l'ordre de mouvement ou **DPIF** détermine les points clés de la progression. Ces informations sont transmises oralement au conducteur ou reçu par voie radio du chef de groupe au chef d'agrès.

D	D irection	• Direction générale du mouvement
P	P oint à atteindre	• Point où l'engin doit s'arrêter
I	I tinéraire à suivre	• point de départ, • points intermédiaires, • point de transit, • Centre de Rassemblement des Moyens
F	F ormation	• Ordre de marche • Intervalle • Vitesse • Signaux • Veille radio • Consignes de sécurité et en cas de panne

L'ordre en cours d'action

A l'arrivée sur les lieux

L'ordre en cours d'action est destiné à tenir compte des événements immédiatement perceptibles ou venant modifier les dispositions initialement prises :

- changement de météo,
- propagation du feu,
- montée des eaux,
- accroissement du nombre de victimes,
- équipe de surveillance,
- de ronde etc.).



Cadre d'ordres

GOC

Complément

L'ordre en cours d'action est exprimé instantanément par le chef d'agrès de la manière suivante :

Pour telle heure	• Heure du début de l'action
Nom et grade du chef d'agrès	• Identification du destinataire de l'ordre
Telle mission	• Effet majeur recherché
Avec tels moyens	• Moyens à mettre en oeuvre

Les ordres préparatoires, de mouvement et en cours d'action constituent des cadres d'ordres que le chef d'agrès doit répercuter à ses hommes après s'être assuré de les avoir bien compris.

L'ordre initial **S O I E C M**

Faisant suite au raisonnement tactique, l'ordre initial donné par le chef d'agrès prend en compte les comptes-rendus des chefs d'équipes à la suite des actions immédiates lancées dès le début de l'opération dans le cadre de la MGO.

Le chef d'agrès donne alors un SOIECM :

S	S ituation	• Description de la situation actuelle et des actions menées jusqu'alors
O	O bjectif	• Précision du but à atteindre
I	I dée de manœuvre	• Effet majeur recherché • Différents temps de la manœuvre
E	E xécution	• Articulation du dispositif • Mission des subordonnés • Coordination
C	C ommandement	• Transmissions • Position géographique
M	M esures de sécurité afférentes	• Equipement de Protection Individuelle • mesure de sécurité ARI (RAPACE...) • lecture du feu (TOOTEM ...) • dangers persistants

L'ordre initial simplifié S M E S

L'ordre initial simplifié peut être utilisé par le chef d'agrès pour exprimer un ordre pour une action immédiate ou évidente.

Le chef d'agrès donne alors un SMES :

S	Situation	- Description de la situation actuelle - Des actions menées jusqu'alors
M	Mission	Mission, but à atteindre
E	Exécution	- Ordre préparatoire - Ordre d'exécution
S	Sécurité	Mesures de sécurité

Une fois ses ordres, initial, initial simplifié, pris et bien compris, le chef d'agrès doit les restituer à son équipe. Il s'assure qu'ils soient rigoureusement appliqués et rend compte systématiquement à son chef de groupe de l'exécution de sa mission ainsi que des difficultés rencontrées ou des retards certains ou prévisibles.

De la compréhension et de l'exécution parfaite des ordres
dépend le succès de la mission

Rendre compte S I T A C

Le chef d'agrès doit pouvoir rendre compte au chef de groupe qui se présente sur son opération de la situation circonstancielle et opérationnelle de l'intervention.

Il s'exprime sous la forme d'un SITAC :

SI	SItuations	- A l'arrivée des secours - L'évolution de la situation - Les dangers persistants - Les risques pour les personnels et les personnes
TAC	TACtique	- Qu'elle a été l'idée de manœuvre rechercher - Quels sont les moyens humains et matériels utilisés - Quels sont les moyens demandés : - SP, PUBLICS, PRIVÉS

SERVICE FORMATION

Rédacteur Capitaine KRETZ Stéphane
Adjudant Chef ROLAND Jean Marc

Mise en forme Sergent Vincent SCHWALM
Eric ULRICH

GOC 2 SDIS83 version 01 du 10 janvier 2008
ASPS
FNSPF
Document(s) source(s) Icône Graphic

DD SIS 83
Sapeurs-Pompiers du Var

Photos

- Salamandre, revue officielle de la DD SIS du Var
- ASPS
- Photos Service Formation

Mise à jour 14 février 2008

Version 01



Document élaboré par le Service Formation de la
Direction Départementale des Sapeurs Pompiers du Var.